

Guide d'accès à la nouvelle plateforme de qualification et classification des entreprises et laboratoires de BTP et agrément des bureaux d'études

Pour accéder à la nouvelle plateforme de qualification et classification des entreprises et laboratoires de BTP et agrément des bureaux d'études, utiliser le lien :

<https://deqca-adi.mtpnet.gov.ma>

1. Si vous êtes déjà adhérent au système de qualification, classification et agrément :

1.1. **Utilisez vos identifiants de l'ancienne plateforme : votre ancien code** (ex : RA/2000) et votre mot de passe pour votre première connexion.

Dans le cas où votre ancien mot passe est oublié, Veuillez remplir la déclaration sur l'honneur disponible sur l'espace dédié sur le site web du Ministère, la signer et la cacheter par le gérant, puis l'envoyer par mail aux adresses mail 'y.rachdi@mtpnet.gov.ma' et 'lasfar@mtpnet.gov.ma' ou bien la déposer physiquement au guichet.

1.2. Une fois connecté, vous trouverez un formulaire pré rempli avec vos données d'identification. Ces **données doivent être modifiées et complétées** puis envoyés à l'administration pour **validation via le système**.

*Pour vous reconnecter, à chaque fois à cette plateforme, veuillez utiliser comme **(login : email du gérant) et le mot de passe que vous utilisez toujours.***

2. Si c'est votre première demande de certificat :

2.1. Utiliser la fonctionnalité « **Créer un compte** » permettant de créer un nouveau compte sur la plateforme

2.2. Vous trouverez un **formulaire à renseigner par vos données d'identification** et à envoyer à l'administration pour validation via le système

(login : email du gérant) et le mot de passe renseigné sur le formulaire seront vos nouveaux paramètres de connexion. Ils seront utilisés pour vous reconnecter à chaque fois à cette plateforme.

Pour les deux cas (1.) et (2.) :

3. Votre demande de compte sera vérifiée par l'administration

Une fois votre demande vérifiée, une notification vous sera envoyée par mail sur l'état de votre compte avec les motifs. **Trois cas se présentent :**

- a. **Votre compte est validé** : vous pouvez vous **reconnecter avec votre email (login) et mot de passe** pour commencer la saisie de votre demande de certificat.
- b. **Votre compte nécessite des corrections** : vous pouvez vous **reconnecter avec votre email (login) et mot de passe** pour apporter les modifications nécessaires ou joindre les documents demandés et resoumettre votre compte pour validation.
- c. **Votre compte est rejeté** : vous devez créer un nouveau compte et refaire les mêmes étapes décrites précédemment sur (2)

*Dans le cas où le **mot de passe de cette nouvelle plateforme est oublié**, veuillez utiliser la fonctionnalité '**Mot de passe oublié**' en renseignant votre **adresse email (login)**. Vous recevrez un email vous permettant de réinitialiser le mot de passe.*

*Les tutoriels PDF et vidéos expliquant l'utilisation des différents volets de la plateforme sont disponibles sur la rubrique '**Espace Documentaire**'*

Pour toute information ou assistance les entreprises et laboratoires de BTP et les bureaux d'études sont invités à contacter le METLE via l'adresse :

probtp@mtpnet.gov.ma